

## Info flash

### Février 2014 n3

1- Action du 15 février à Blois

2- GTM du 13 février

#### 1- Action du 15 février à Blois.

**35 personnes : co-psy, dcio, enseignants, psychologues scolaires...se sont rassemblés le 15 février devant la Préfecture de Blois à l'appel de l'intersyndicale FSU-CGT-FO-UNSA-SUD. Une délégation a été reçue à 10h afin de porter les re-**



**vendications des personnels : maintien des 3 CIO, de tous les postes administratifs, de co-psy, de dcio et des moyens suffisants permettant d'assurer correctement les missions des personnels. La délégation a été écoutée mais aucune avancée de nature à rassurer les personnels sur l'avenir de leurs « outils de travail » que sont les CIO, n'est à noter. Des tracts ont été distribués.**



Action de Blois : une charrette représentant un CIO et symbolisant l'incertitude quant à l'avenir des CIO du 41.



## 2- Groupe de travail ministériel du 13 février

Le deuxième groupe de travail ministériel sur l'orientation s'est tenu le 13 Février. Il était consacré aux missions des copys et des DCIO, ainsi qu'à la carte des CIO.

Le SNES-FSU en préalable, a exigé d'avoir une réponse claire sur les fermetures de CIO car malgré l'engagement du cabinet du Ministre sur la suspension de toute décision pendant la tenue du groupe de travail, la situation, en particulier sur Rouen montre que les projets continuent à se concrétiser.

Le directeur de cabinet s'est engagé à ce qu'aucun projet de réorganisation en cours ne soit mis en œuvre avant sa validation par le MEN. La situation de Rouen mais aussi d'Orléans-Tours, de Versailles, de Reims devrait faire l'objet d'un examen par la Dgescr avant toute décision de fermeture.

Les textes qui ont été communiqués définissent le métier de manière réductrice, technique et clivée entre le CIO et les établissements. Le texte sur la carte des CIO méconnaît totale-

ment leur rôle institutionnel et soumet leur implantation à l'avis des régions.

Le SNES-FSU a manifesté sa forte opposition à la logique de ces deux textes.

Les textes communiqués ainsi que la déclaration du SNES FSU sont consultables sur le site du SNES :

<http://www.snes.edu/Groupe-de-travail-du-13-fevrier.html>

Le directeur de cabinet a réaffirmé en début de séance des principes avec lesquels le SNES peut être d'accord mais qui semblent diamétralement opposés aux rédactions proposées.

Le SNES espère que la rédaction finale tiendra largement compte de ses remarques faites en séance et des amendements communiqués.

Le SNES restera très vigilant sur les nouvelles rédactions qui vont être proposées et vous les ferons parvenir ainsi que nos analyses.